



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

19 septembre 2008

Le 19 septembre 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 septembre 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 33
Nombre de pouvoir : 2
Nombre de Votes : 35

M. Thierry DUCURTIL est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Romain GRYSKA (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe SEZANNE (représentant M. Philippe PELLORCE) – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

Commune de Monétier les Bains : M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Néevache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY.

Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Michel ALBERT (représentant M. Xavier CRET) – Mme Nicole MATHONNET.

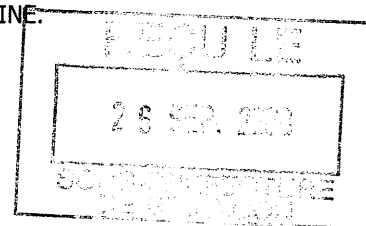
Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. François BOULANGER (représentant Mme Brigitte BOREL) – M. Christian BREMOND.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC.
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY

ETAIT EXCUSÉ : M. Pierre BOUVIER

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

Conseil Communautaire du 19 septembre 2008 –



DELIBERATION N° 2008-027 DU 19 SEPT. 2008

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES **Représentations extérieures**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Considérant les différentes instances au sein desquelles la Communauté de Communes du Briançonnais est amenée à être représentée par l'un des membres du Conseil Communautaire,

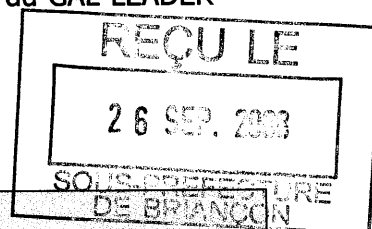
Vu l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Vu les propositions formulées par le Bureau en dates du 22 juillet et du 26 août 2008,

Vu l'avis favorable de la commission CULTURE, SOLIDARITES & TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION en date du 3 septembre 2008, s'agissant de la composition du conseil d'administration du Cadran,

Vu l'avis favorable de la commission ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE en date du 4 septembre 2008, s'agissant de la représentation de la Collectivité au sein du GAL LEADER + Grand Briançonnais,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,



DÉLIBÈRE

- Désigne M. René SIESTRUNCK en qualité de membre titulaire et M. Georges POUCHOT-ROUGE-BLANC en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration du Réseau des Grands Sites de France,
- Désigne M. Xavier CRET aux fins de représenter la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de l'Université du temps libre (U.T.L.),
- Désigne M. Guy HERMITTE en qualité de membre titulaire et M. Alain FARDELLA en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du G.A.L. LEADER + Queyras
- Désigne M. Guy HERMITTE en qualité de membre titulaire et M. Alain FARDELLA en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du G.A.L. LEADER + Grand Briançonnais, au sein du collège des élus,

- Désigne M. Philippe SÉZANNE en qualité de membre titulaire et M. Stéphane DANDOY en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein du G.A.L. LEADER + Grand Briançonnais, au sein du collège des socioprofessionnels,
- Désigne M. Henry RAOUX aux fins de représenter la Collectivité au sein du Comité de suivi du plan départemental d'élimination des déchets ménagers,
- Désigne M. Alain FARDELLA aux fins de représenter la Collectivité au sein du Comité de suivi du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage,
- Désigne M. Alain BAYROU en qualité de membre titulaire et M. Guy HERMITTE en qualité de membre suppléant, aux fins de représenter la Collectivité au sein de la Commission départementale d'équipement commercial,
- Désigne M. Alain BAYROU aux fins de représenter la Collectivité au sein de la Commission départementale de coopération intercommunale,
- Désigne M. Thierry DUCURTIL, aux fins de représenter la Collectivité au sein de la Commission départementale de développement rural,
- Désigne M. Georges POUCHOT-ROUGE-BLANC, M. Pierre BOUVIER, M. Marc FORNÉSI, et Mme Nicole MATHONNET en qualité de Conseillers Communautaires, représentant la Collectivité au sein du Conseil d'Administration de la Régie intercommunale des pompes funèbres,
- Confirme la désignation par les Communes de M. Daniel REY, M. Simon ASTIER, M. Jean GABORIAU et Mme Françoise JACQUIER en qualité de Conseillers Municipaux, représentant quatre des douze communes de la C.C.B. au sein du Conseil d'Administration de la Régie intercommunale des pompes funèbres,
- Confirme la désignation par les Communes de Mme Josette GUINOT, M. Bernard PRUNIER, M. Jacques DEMOULIN et M. Henri ROUX, représentant la population de quatre des douze communes de la C.C.B. au sein du Conseil d'Administration de la Régie intercommunale des pompes funèbres,
- Désigne M. Jean-Pierre LAMIRAL, Président de l'Université du Temps Libre, pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association "Théâtre Le Cadran", en qualité de membre de droit,
- Désigne Mme Marie-France ALPHAND, Mme Françoise ADER, M. Etienne ALBERT et M. Sabin ROUBAUD pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association "Théâtre Le Cadran", en qualité de membres associés.

Pour extrait conforme

Le Président,

Alain BAYROU.

Date dépôt S.P. : 25 SEP. 2008

Date affichage : 26 SEP. 2008